

Jean Monnet et sa sœur Marie-Louise

Jean et Marie-Louise Monnet, nés dans une famille très traditionnelle et sans histoire d'une tranquille petite ville de province, ont eu, chacun dans un domaine différent, un destin hors du commun.

Sans coups d'éclat, ils ont élargi leur horizon aux dimensions du monde.

Ils se sont intéressés aux autres, et ont pris avec détermination leurs responsabilités.

Ils ont innové, proposé, rassemblé, ils sont à l'origine de mouvements ou d'institutions qui ont transformé la vie de leurs contemporains.

Avec beaucoup de différences et autant de points communs, leurs intuitions et leur action ont marqué leur époque et peuvent encore nous inspirer.

J'ai essayé de discerner ce qui, au-delà de l'état civil, unit Jean Monnet, *homme d'état du monde* selon le mot de John Kennedy et Marie-Louise qui disait « *mon baptême me suffit* ».

Lorsque, le dimanche 20 septembre 1964, le pape Paul VI annonce la nomination de Marie-Louise Monnet comme auditrice à la troisième session du Concile Vatican II, elle est la première femme laïque appelée à ce poste.

Immédiatement après cette annonce, dont nous reparlerons, elle s'entretient avec le Pape : « ...*J'ajoute quelques paroles pour évoquer le travail de mon frère Jean et le recommander à ses prières. Il me dit qu'il le connaît bien et s'intéresse à son œuvre* ».

L'évènement est de taille, Jean Guitton avait été le seul laïc à suivre la première session du Concile en 1962 et, lors de la seconde session de 1963, les laïcs nommés auditeurs étaient tous des hommes.

L'Eglise Catholique est réputée un peu méfiante à l'égard des femmes ; la nouvelle se répand vite. Marie-Louise Monnet raconte comment, le lendemain, elle fait face à l'assaut des journalistes :

« De toutes les questions qui m'ont été posées je retiens celle-ci qui me semble être la plus révélatrice, j'étais interrogée sur les diplômes que j'avais obtenus au cours de mes études. Ma réponse était des plus simples : j'ai fait celles qui étaient normales pour une jeune fille de mon milieu à mon époque, c'est à dire que je ne possède pas de diplôme, je suis une femme ordinaire. Ces derniers mots devaient connaître une fortune étonnante et je fus surprise de recevoir des correspondances de femmes ordinaires qui me disaient quels encouragements pour leur vie quotidienne elles avaient tiré de ces simples mots ».

L'attachement à son frère Jean et l'intérêt pour son action, la simplicité, la facilité de contact avec tous : pape, journalistes, gens ordinaires, la conscience de faire partie d'un milieu et d'en être solidaire.

Ces deux citations nous donnent déjà des traits caractéristiques de la personnalité de **Marie-Louise Monnet, fondatrice de deux mouvements nationaux, d'un mouvement international, première auditrice laïque au Concile, provinciale attachée à ses racines, sœur d'un des Pères de l'Europe, femme ordinaire.**

Marie-Louise naît le 25 septembre 1902 dans une famille de négociants en cognac.

Dans ses *Mémoires* son frère note : « *La société cognaçaise était divisée en deux catégories, très distinctes : d'un côté, il y avait les négociants, et, de l'autre tout le reste, c'est-à-dire pratiquement les fournisseurs. ...Avec mon père, la famille Monnet avait changé de catégorie, elle était entrée dans celle des négociants* ».

Quatorze ans, un frère, Gaston, et une sœur, Henriette, séparent Jean et Marie-Louise. Gaston épousera une finlandaise, et mourra jeune d'une appendicite, Henriette se mariera avec le joaillier Chaumet. Ils seront tous très liés.

Leur père Jean-Gabriel Monnet a fait de bonnes études au collège de Cognac, il parle allemand et voyage beaucoup pour visiter ses clients en Russie, Suède, Allemagne.

Leur mère est pieuse et très tolérante, attachée aux réalités : « *...Ma mère m'a appris qu'on ne bâtit rien si on ne s'appuie sur des réalités. Elle se méfiait des idées en elles-mêmes. Elle voulait savoir ce qu'on allait en faire* ».

La famille est catholique, mais s'il évoque la piété de sa mère, le respect qu'elle lui enseigne vis-à-vis d'un de leur voisin protestant, Jean ne parle à aucun moment de ses propres convictions dans ce domaine, il semble que, dans la famille, la religion était davantage affaire de femmes.

C'est à la table familiale que les propriétaires viticoles et les fournisseurs sont reçus le samedi, mais toute la semaine la table est ouverte aux étrangers venus d'Angleterre, d'Allemagne, de Scandinavie, d'Amérique. Les enfants participent aux repas et Jean note : « *Mon père, dont la curiosité semblait insatiable, les interrogeait sur leur pays.*

A table on parlait habituellement des affaires du monde comme d'autres parlent des affaires municipales ...il y avait un incessant

courant d'échanges de gens et d'idées, et des liens personnels qui humanisaient singulièrement le commerce ».

Une éducation ouverte sur les questions du monde, des contacts fréquents, confiants avec des étrangers, la pratique de l'hospitalité pour les besoins du commerce avec des clients très différents, cette éducation explique peut-être la facilité avec laquelle le frère comme la sœur seront attentifs aux questions internationales, soucieux de rencontres, peu enclins à se laisser impressionner par les titres ou les dignités. Présidents des Etats Unis d'Amérique, ministres, prélats ou papes, l'essentiel était, pour l'un comme pour l'autre, les rencontres qui permettent de dialoguer, de s'instruire, de convaincre, d'avancer ensemble.

Jean n'aime pas l'école qu'il quitte à seize ans.

Il part apprendre l'anglais à Londres dans la famille d'un négociant en vins et s'initie aux affaires de la City.

Lorsqu'il entreprend à dix huit ans son premier grand voyage à Winnipeg, au Canada, son père lui donne un conseil, qu'il donnera aussi à sa fille Marie-Louise et qui les marque tous deux : « *N'emporte pas de livres. Personne ne peut réfléchir pour toi. Regarde par la fenêtre, parle aux gens. Prête attention à celui qui est à côté de toi* ».

Au Canada, il traite d'importants marchés avec le directeur de la compagnie Hudson Bay.

Les relations qu'il noue alors lui seront précieuses pour l'organisation du ravitaillement des troupes alliées pendant la première guerre mondiale.

« *Aussi loin que me ramènent mes souvenirs, je me vois appliqué à une tâche que je ne discute pas. Je n'ai pas l'imagination de ce qui ne me paraît pas nécessaire. A dix huit ans, j'avais à aider mon père à affermir la notoriété et la prospérité de la marque familiale. Je questionnais sans cesse les voyageurs, j'avais besoin de*

connaître les hommes et ce dont ils sont capables exactement comme si j'étais en charge de grandes affaires.

D'ailleurs, que signifierait pour chacun de nous de faire à sa manière une distinction entre les petites et les grandes affaires? Il y a les affaires que l'on fait, et cela suffit ».

Il ne cesse dès lors de voyager pour le compte de la firme familiale. Comme de ses conversations avec les paysans charentais, il tire des enseignements de tous ces voyages : *« J'enrichissais mon expérience de négociant - c'est-à-dire mon expérience d'homme - ...En Chine, il faut savoir attendre. Aux Etats-Unis, il faut savoir revenir. Deux formes de la patience à laquelle le cognac, fruit d'une certaine durée, prédispose si bien ».*

Lorsque que la guerre éclate, en septembre 1914, il est réformé pour raisons de santé mais il veut se rendre utile. Le gouvernement est alors replié à Bordeaux. Par l'intermédiaire d'un avocat, ami de son père, il rencontre René Viviani président du conseil ; celui-ci lui obtient ensuite une entrevue avec le ministre de la guerre, futur président de la République, Alexandre Millerand.

Il lui soumet un projet pour coordonner l'effort de guerre entre France et Angleterre :

« On me jugeait bien immodeste de vouloir sauter les échelons de la hiérarchie. Je ne comprenais pas ces scrupules, parce qu'il ne m'était pas naturel de respecter, pour elle même, l'autorité établie. C'est son utilité qui la légitimait à mes yeux ».

Dans des contextes différents, le frère et la sœur manifestent la même liberté, la même simplicité dans les relations, le même respect quelle que soit la célébrité de l'interlocuteur, le même refus de classer les événements ou les personnes en grands ou petits, le même attachement aux réalités concrètes et à la réflexion personnelle.

Les passages des *Mémoires* de Jean Monnet que je viens de citer auraient, tout aussi bien, pu être écrits par sa sœur.

Mais Marie-Louise a laissé très peu d'écrits, elle consacrait beaucoup de temps à sa correspondance privée, mais confiait souvent à d'autres le soin de rédiger le fruit de ses réflexions. Son livre de mémoires *Avec amour et Passion* n'est pas de sa main, il est l'œuvre d'une équipe.

Pendant la guerre, elle mène la vie d'une jeune fille rangée, fait des études courtes dont elle se plaira à dire avec une certaine coquetterie : *« je sais quand même lire et écrire, j'ai eu les mêmes professeurs que Mme de Beauvoir ».* Elle a en effet étudié au cours Adeline Désir à Cognac, tout comme Simone de Beauvoir l'a fait à Paris.

Elle participe activement à la vie paroissiale : *« Nous étions la réserve dans laquelle la paroisse puisait pour animer sa chorale, ses patronages, ses groupes de guides et de louveteaux ».*

La guerre finie, Jean est, en Suisse, secrétaire général adjoint de la Société des Nations ; Marie-Louise fait plusieurs séjours auprès de lui, l'aide à tenir sa maison à Genève, à recevoir les délégations de tous pays ; témoin des efforts de dialogue et de construction d'une politique plus universelle, elle s'interroge : *« pourquoi les catholiques ne sont-ils pas présents à ces travaux qui façonnent le monde de demain ? ».*

En novembre 1923, la firme familiale affronte de graves difficultés. C'est tout naturellement Marie-Louise, âgée de 21ans, qui est chargée d'aller trouver Jean et de lui demander de revenir à Cognac.

« Je n'ai pas l'habitude de discuter la nécessité », écrit-il.

Le 18 décembre 1923 il démissionne donc de son poste à la Société des Nations, sans écouter ceux qui lui conseillent plutôt de prendre

un congé, et il revient s'installer à Cognac, plus exactement, dans la campagne à l'extérieur de la ville. Toujours il préférera habiter hors des villes, les longues promenades matinales dans la campagne sont un moment indispensable à sa réflexion et c'est chez lui, toujours à la campagne, qu'il recevra les visiteurs les plus illustres ; en particulier à Houjarray, une maison acquise en 1945 à Bazoches-sur-Guyonne, près de Paris où il finira sa vie.

Pour redresser la situation il doit s'opposer aux façons de voir et de faire de son père qui finalement se laisse convaincre.

Jean Monnet reste en Charente le temps nécessaire à la remise sur pied de la firme ; il y garde des intérêts mais la direction passe à son frère Gaston et, après la mort de celui-ci, à des cousins.

Il part aux Etats-Unis et se lance dans une carrière d'homme d'affaires, de banquier.

En 1926 il est associé et vice-président d'une importante firme américaine d'investissements.

Marie Louise est restée à Cognac ; elle va avoir trente ans, elle cherche comment orienter sa vie. Le 1^o octobre 1931, elle fait une retraite à Lourdes.

Un spectacle restera gravé dans sa mémoire pour la vie : une procession de cinq mille jeunes gens, portant habits et outils de travail.

Ce sont des jeunes ouvriers et artisans belges, membres d'un mouvement tout nouveau, rassemblés autour de leur fondateur l'abbé Cardjin.

C'est la première fois que Marie-Louise entend parler de la **Jeunesse Ouvrière Chrétienne, mouvement dont l'apparition fut**, selon le mot de Mgr Garrone, ***un coup de tonnerre dans l'Eglise catholique.***

Elle entend à cette occasion une citation de l'encyclique *Quadragesimo Anno* publiée quelques mois auparavant, le 15 mai 1931, par le pape Pie XI :

« Les premiers apôtres, les apôtres immédiats des ouvriers seront des ouvriers. Les apôtres du monde industriel et commerçant seront des industriels et des commerçants ».

Pour Marie-Louise, jeune fille de la bonne société, habituée depuis des années à s'occuper de jeunes ouvrières, le choc est énorme :

« Choc décisif dont la résonance me suivra tout le long de ma vie... Ce que je faisais depuis douze ans au patronage de Cognac et dans l'Association des jeunes de la Ligue de Charente se cassait littéralement en morceaux devant moi ».

Que lui reste-t-il en effet si **les jeunes ouvrières sont capables de s'organiser** selon leur formule ***entre elles, par elles, pour elles*** ?

Il lui reste une chose : s'engager avec et pour ceux qui lui ressemblent ou plutôt avec et pour celles qui lui ressemblent.

En 1931 dans l'Eglise Catholique et sans doute aussi ailleurs, il n'entraîne pas dans l'air du temps de parler de mixité.

Cet événement bouleverse la vie de Marie-Louise et lui donne une nouvelle orientation.

A partir de ce jour, tout en gardant des liens profonds avec la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, puis le mouvement d'adultes l'Action Catholique Ouvrière, **elle va consacrer sa vie à l'évangélisation du milieu social qui est le sien** en prenant en compte toute les dimensions de la vie de ce milieu.

Il ne s'agit pas de séparer les classes sociales mais plutôt d'observer la vie concrète, la culture, les mentalités, les valeurs et les limites communes à chaque milieu et de susciter de l'intérieur des militants, des apôtres, pour une transformation des personnes mais aussi pour une transformation collective. **Voir, juger, agir, sont les maîtres**

mots et les trois étapes de la démarche de l'Action Catholique ; ils ne lui sont pas réservés, cela va de soi !

Marie-Louise avait des responsabilités dans la branche jeune d'un mouvement d'adultes : la Ligue des femmes françaises.

Elle s'engage dans son action militante avec conviction, enthousiasme et simplicité. Invitée à rencontrer l'évêque, elle note : « *c'était la première fois de ma vie que j'avais une longue conversation avec un évêque* » mais elle n'en dit pas plus sur ses sentiments, comme en écho à l'entrevue que, tout jeune, son frère avait eue avec le ministre Alexandre Millerand, cela ne semble pas l'avoir beaucoup impressionnée, elle va à l'essentiel, au contenu de l'échange, à ce qu'il y a à dire et à faire.

En peu de temps, les jeunes filles prendront leur indépendance vis-à-vis des adultes puis de la Ligue elle-même.

En janvier 1935, Marie-Louise Monnet est la secrétaire fondatrice du mouvement d'Action Catholique destiné aux jeunes filles qui ne font partie ni du monde ouvrier ni du monde agricole, on lui attribue donc l'adjectif indépendant.

C'est la **naissance de la Jeunesse Indépendante Chrétienne Féminine** ou, pour céder à la mode des sigles, JIC-F

On peut noter que, l'Eglise Catholique s'est en ce domaine adaptée remarquablement vite à la modernité : les sigles y prospèrent.

Cette lettre I, initiale d'indépendant est parfois difficile à définir autrement que par défaut, ni ouvrier, ni agricole, elle désigne ceux qui, dans la société, ont une certaine forme de pouvoir et d'influence par leur éducation, leurs relations, leurs responsabilités...

Marie-Louise disait que ce I était aussi l'initiale des trois forteresses que ce milieu oppose à la pénétration de l'Evangile : l'**inconscience**, l'**individualisme**, l'**installation**.

Richesses et limites !

Le mouvement est structuré, actif et présent dans de nombreux diocèses.

A mesure que les années passent, que les jeunes deviennent adultes, se marient, exercent une profession et des responsabilités dans la société, apparaît la nécessité, d'une part, de laisser le mouvement aux mains des plus jeunes et, d'autre part, de permettre à ces adultes de continuer. Il faut donc penser à un mouvement nouveau.

En 1938, après quelques réticences, les années passées n'ayant pas été de tout repos, soutenue par ses parents dont elle souligne les encouragements, Marie-Louise accepte de fonder un mouvement baptisé dans un premier temps « les aînés de la Jeunesse indépendante Chrétienne Féminine ».

Le procès verbal de la commission permanente des cardinaux et archevêques de France note en juin 1939 : *ce titre ne convient plus au développement de ce mouvement si intéressant*.

Les aînés de la JIC-F prennent donc le nom d'Action Catholique Indépendante Féminine. Marie Louise Monnet quitte ses fonctions précédentes et en devient secrétaire générale.

Ces années décisives dans la vie de Marie-Louise le seront aussi pour son frère. Il est impossible de ne pas évoquer un événement essentiel, un véritable coup de foudre qui, selon ses propres mots, a éclairé la vie de Jean Monnet : « *C'était un soir d'août 1929 à Paris. J'avais à ma table un ménage italien. Lui était un homme d'affaires. Je voyais pour la première fois sa jeune femme qui était d'une grande beauté. Nous oubliâmes les autres invités... J'avais quarante deux ans, elle à peine vingt. Nous décidâmes bientôt que nous ferions notre vie ensemble* ».

En quelques lignes tout est dit, mais la réalisation de ce projet ne sera ni simple ni rapide et donnerait matière à un roman.

Silvia de Bondini et Francesco Giannini sont mariés depuis quelques mois à peine et ils sont mariés selon la loi italienne qui, à cette époque, n'autorise pas le divorce.

Jean Monnet cherche, pendant cinq ans, toutes les solutions juridiques. Le mariage aura finalement lieu après de longues péripéties : Silvia prend la nationalité soviétique, ce qui lui permet de divorcer unilatéralement, puis elle se remarie à Moscou le 13 novembre 1934 avec Jean Monnet arrivé pour l'occasion de Chine.

Deux filles naîtront : Anna en 1931 et Marianne en 1941.

Près de quarante ans plus tard, Silvia est catholique convaincue, leur mariage religieux est célébré à Lourdes par l'évêque du lieu, Monseigneur Donze, ancien aumônier national de l'Action Catholique des milieux Indépendants et ami de Marie-Louise.

Un mariage avec une divorcée est difficile à accepter à cette époque dans une famille aussi traditionnelle que la famille Monnet. Cependant le réalisme et l'affection l'emportent.

Marie-Louise privilégie l'accueil, ne discute pas ce qu'elle ne peut changer.

Des liens étroits unissent rapidement les deux belles-sœurs à première vue différentes, Silvia, Italienne raffinée, peintre de talent, a une grande liberté de parole, beaucoup d'élégance et de spontanéité, ce qui plait à Marie-Louise, encore un peu enfermée dans une société conventionnelle. Attentive et disponible, Marie-Louise restera célibataire, elle fait de fréquents séjours auprès de sa belle-sœur et de son frère, s'occupe de ses nièces.

Jean est banquier aux Etats-Unis, à New York, à San Francisco, où il dit avoir gagné puis perdu beaucoup d'argent et n'avoir capitalisé que de l'expérience, en Suède, à Stockholm, en Chine, à Shanghai, où il a accepté une mission auprès du gouvernement de Chang Kai-chek et dont il dit avec humour : « *J'habitais Shanghai, dans la*

concession française, qui était quelque chose comme Cognac plus les Chinois. Les Français avaient l'art de reconstituer des sous-préfectures dans leurs établissements les plus lointains ».

Mais les activités financières internationales ne le passionnent plus. Il concentre son attention sur les périls qui menacent la paix en Europe : « *Je ne savais pas ce qu'on pouvait faire pour arrêter cet engrenage et défendre la liberté, mais j'étais prêt à me rendre utile là où l'on pouvait l'être »...*

« Je n'étais pas dans les affaires publiques, mais grâce à mes contacts variés, j'étais mieux placé que bien des hommes de gouvernement pour voir ce qui leur était dissimulé par leurs services ou leur propre optimisme, ou au contraire la peur d'une écrasante responsabilité ».

Avec le même réalisme, la même absence de respect inutile des grands de ce monde qu'il avait manifestés en allant faire des propositions à Alexandre Millerand, avec en plus l'expérience de ses responsabilités à la Société des Nations et de ses relations internationales, il rencontre Daladier et Roosevelt.

Avant même la déclaration de guerre il est chargé par le gouvernement français d'aller négocier aux Etats-Unis des livraisons de matériel pour l'armée de l'air.

Durant la guerre, en 1940 Jean Monnet tente de proposer un projet d'union indissoluble franco-britannique. Ce projet échoue.

Malgré l'estime que se portent les deux hommes, les relations avec le général De Gaulle sont difficiles et le seront toujours. Jean Monnet repart à Washington, où il dirige le conseil français des approvisionnements ; il y reste jusqu'en 1945.

De retour en France, il se rend à Cognac pour revoir sa mère et ses sœurs. La maison familiale a dû loger des officiers allemands ; si la cohabitation a été difficile, Marie-Louise note aussi que, grâce à cette présence, la maison n'avait jamais manqué de charbon !

La guerre finie, Jean retrouve le général de Gaulle, propose un plan pour relever matériellement le pays. Le 3 janvier 1946 il est nommé commissaire général au Plan et se lance avec détermination dans cette tâche qui correspond à sa nature : **faire ce qui doit être fait**, fédérer des hommes au service du bien commun, ne pas discuter la nécessité, rester concret.

Ici je voudrais, rappeler une anecdote :

Un jour, au cours d'une réunion, Jean Monnet souhaite connaître l'avis du ministre des finances sur un projet élaboré par le commissariat au Plan. En urgence il envoie un collaborateur au ministère, celui-ci revient penaud une heure plus tard :

« *Je n'ai pu voir le ministre, il est parti trois jours en province* ».

Silence de Jean Monnet.

« *D'ailleurs, poursuit le messenger mal à l'aise, son directeur de cabinet était absent aussi* ».

Le silence s'épaissit. Le malheureux continue :

« *On profite de ces absences pour rafraîchir les peintures* ».

Silence encore, il poursuit :

« *Il y avait un peintre dans le bureau du ministre* ».

Alors Jean Monnet intervient :

« *Eh bien, que dit le peintre ?* »

Le collaborateur avait-il pensé à poser la question ? Rien n'est moins sûr, mais Jean Monnet lui l'aurait fait, suivant en cela les conseils reçus de son père dans sa jeunesse.

« *Que dit le peintre ?* » est resté comme une consigne de travail parmi les collaborateurs de Jean Monnet. Cette question peut faire sourire, elle révèle surtout un trait qui caractérise aussi bien Jean que sa sœur : **il n'y a ni grand ni petit, l'avis de chacun peut être précieux, si l'on veut bien faire attention à lui.**

Pendant la guerre, le mouvement d'adultes récemment fondé par Marie-Louise Monnet se développe rapidement. Le secrétariat national se replie à Cognac dans la maison familiale. Les responsables gardent constamment le contact, créent des équipes, tiennent des réunions de travail, font paraître et distribuent le journal de liaison, franchissent la ligne de démarcation entre zone libre et zone occupée. Les informations circulent, des réunions sont organisées, grâce à des trésors d'ingéniosité. En voici un exemple : le cimetière de Vierzon est en zone libre et l'église paroissiale en zone occupée. Il faut le même nombre de personnes à l'aller et au retour, mais les identités ne sont pas vérifiées, alors les enterrements sont l'occasion pour les responsables de franchir la ligne de démarcation.

Peu à peu, des hommes s'intéressent, des équipes se forment, même dans les camps de prisonniers.

Il devient évident que le mouvement ne peut rester exclusivement féminin.

En 1941 il devient mixte et prend le nom qu'il porte encore aujourd'hui : Action Catholique des milieux Indépendants, ACI pour faire court.

Jean Monnet, pour sa part, continue ses efforts de reconstruction et de consolidation de la paix. L'idée d'une union européenne se précise, je cite : « ***pour rendre non seulement impensable mais matériellement impossible une nouvelle guerre entre la France et l'Allemagne*** ». Le 9 mai 1950, la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier voit le jour : c'est le plan Schuman, largement inspiré par Jean Monnet. Il ne porte pas son nom.

Pour *l'inspireur*, comme l'appellera le général de Gaulle, là n'est pas l'important ; **l'essentiel est de faire avancer des idées quitte à rester dans l'ombre.**

Le plan Schuman est la première pierre de la construction de l'Europe, sujette à bien des péripéties, cette construction est encore en chantier.

Le projet d'Etats-Unis d'Europe auquel a travaillé Jean Monnet n'aboutira pas, mais la signature du traité de Rome dont nous avons fêté en mars dernier le cinquantième anniversaire est une étape importante dans cette construction.

Jean Monnet quitte toute fonction officielle en 1975, à la dissolution du comité d'action pour les Etats Unis d'Europe. Il se consacre à la rédaction de ses *Mémoires*, livre passionnant dont j'ai eu beaucoup de mal à choisir des extraits. Choisir, c'est éliminer et cela m'a été très difficile.

En 1977 il reçoit le titre de Citoyen d'honneur de l'Europe.

Il meurt le 16 mars 1979 dans sa maison d'Houjarray.

Revenons à sa sœur dont l'horizon n'a cessé de s'élargir.

L'ACI est devenu un mouvement important dans l'Eglise catholique. Comme tous les autres mouvements d'Action Catholique, il est encouragé, soutenu et même mandaté par les évêques. Le rôle et la mission propres des laïcs sont reconnus.

Ces mouvements contribuent aussi à changer la société par la transformation des mentalités. Voici deux exemples : les conventions collectives et la législation sur le travail des employés de maison, la création et l'extension du réseau Accueil des Villes Françaises, doivent beaucoup à la réflexion et à l'action de membres de l'ACI.

En Mai 1961, l'Action Catholique des Milieux Indépendants fête ses vingt ans à Rome, alors que se prépare le concile Vatican II convoqué par Jean XXIII.

Marie-Louise connaît bien ce pape qu'elle a souvent rencontré lorsqu'il était nonce apostolique à Paris.

Il est décidé que le mouvement français aura une antenne à Rome durant les sessions du Concile. Les contacts informels, les rencontres conviviales, les réunions de travail, les échanges sont nombreux entre laïcs militants de tous pays, évêques et cardinaux de la curie ou du monde entier.

Ces rencontres, l'expérience et le travail de tous les mouvements d'Action catholique dans les années passées contribueront grandement à l'élaboration du Décret conciliaire sur l'Apostolat des laïcs publié en 1965.

Grâce aux voyages, et au dynamisme des militants, l'intuition de l'Action Catholique franchit les frontières, des mouvements pour l'évangélisation des milieux indépendants se créent en Belgique, Espagne, Suisse, Côte d'Ivoire, au Portugal, aux Iles Maurice, au Canada, en Italie, en Amérique Latine, au Moyen Orient, à Madagascar en particulier, il a une expansion rapide et une influence notable.

En mars 1964 est fondé le Mouvement international d'Apostolat des Milieux Sociaux Indépendants ou Miamsi. Marie-Louise Monnet en est élue présidente, voici ce qu'elle en dit :

« Le MIAMSI ce n'est pas seulement une question de statuts, de réunions, d'Assemblées générales ; c'est d'abord des cœurs d'hommes et de femmes s'ouvrant aux dimensions universelles de la mission de l'Eglise, capables d'accueillir en eux, au nom de Jésus, le monde entier ».

C'est au moment où ce jeune mouvement est en train de naître, en septembre 1964, que se produit, sans que rien l'ait laissé prévoir, l'évènement dont j'ai parlé au début de cette communication :

Un témoin raconte : *« Le Pape demande à son secrétaire la permission de révéler la grande nouvelle, le secrétaire, bon prince, la lui accorde sur-le-champ : Marie-Louise Monnet est nommée »*

auditrice laïque au Concile, la délégation française est en larmes, le Père de Villeneuve à côté de moi transformé en fontaine, je n'étais guère plus présentable ». Cette surprise ne trouble pas outre mesure l'intéressée, elle n'est pas féministe au sens militant du terme, elle reste de son temps et de son milieu « *je n'étais pas pour les femmes au concile, je trouvais déjà bien que des hommes y soient* ». Elle accueille cette nomination avec simplicité.

Elle n'en tire aucune gloire personnelle, elle est heureuse de voir reconnue la valeur de tout un travail collectif.

En janvier 1966 Marie-Louise Monnet abandonne la présidence de l'ACI pour se consacrer à l'extension et à la consolidation du Mouvement international.

Elle s'installe à Rome dans le quartier du Trastevere et continue à recevoir à sa table sa famille, les prélats, les ambassadeurs ou les gens ordinaires du monde entier, elle aime recevoir, suivant en cela la tradition familiale et le conseil que son frère donnait à ses collaborateurs : « *ayez avant tout une salle à manger* », tant les relations humaines sont essentielles à leurs yeux. Elle voyage aussi beaucoup pour visiter les équipes en particulier en Amérique Latine, Afrique du Nord et Madagascar.

En septembre 1986, approchant de quatre-vingt quatre ans, elle se retire à Tours chez les Petites Sœurs des Pauvres d'où elle continue à suivre l'évolution des mouvements qu'elle a contribué à fonder.

Elle meurt discrètement à Tours le 2 novembre 1988.

Les dates, elles aussi, parfois racontent une histoire, et tissent des liens : 1988 c'est l'année du centenaire de la naissance de Jean.

Et une semaine après la mort de Marie-Louise, **le 9 novembre, les cendres de Jean Monnet sont transférées au Panthéon.**

Voilà, un peu longue et très incomplète, l'histoire de deux Charentais réalistes et déterminés, aux idées simples et aux convictions inébranlables.

Ni l'un ni l'autre n'ont cherché à être sur le devant de la scène. Ils s'y sont trouvés à certains moments de leur vie et ils l'ont accepté, tout simplement parce qu'ils étaient persuadés que personne ne ferait à leur place ce qu'ils croyaient devoir faire, et que les affaires du monde étaient aussi leur affaire.

« **Nous ne coalisons pas des états, nous unissons des hommes** » disait Jean.

« **Chacun évangélise à sa façon** » disait Marie-Louise en parlant de son frère.

Micheline Poujoulat
Présidente de l'ACI de 2003 à 2006

Bibliographie :

Eric Roussel : *Jean Monnet* : Fayard 2007

Marie-Louise Monnet : *Avec amour et passion* C.L.D. 1989

Pascal Fontaine : *Jean Monnet l'inspirateur* Jacques Grancher éditeur 1988

Jean Monnet : *Mémoires* Fayard 1976

Le Courrier n° 54 revue de l'ACI juillet-août septembre 1989

Extrait d'une communication faite en décembre 2007 à
l'Académie de Nîmes